

En 1931, toutefois, l'ancienne méthode de calculer la moyenne d'employés à gages a été reprise. Il y eut aussi un changement dans le calcul du nombre d'employés à salaire. Avant 1931, les propriétaires travaillant comme artisans ordinaires, tels que les petits boulangers, étaient déclarés comme employés à gages; à partir de 1931 ils ont été inscrits comme employés à salaire. Également, les commis-voyageurs, qui étaient attachés à un établissement et donnaient tout leur temps ou la plus grande partie de leur temps à la vente des produits de cet établissement, étaient comptés avec les employés à salaire. Avant 1931, ils n'étaient pas comptés du tout. Ces changements expliquent donc en plus grande partie l'augmentation apparente du nombre d'employés à salaire en 1931 comparativement à l'année précédente. Cette augmentation apparente est compensée en partie par une diminution correspondante dans le nombre d'employés à gages. Le fait est qu'il y eut diminution dans le nombre d'employés à salaire.

Le nombre d'employés à salaire et celui d'employés à gages, tels qu'établis ainsi, sont donnés pour chaque année après 1917, année du premier recensement relatif à la production manufacturière et figurent au tableau 20. En prenant les pourcentages des employés à gages et ceux du total des effectifs de chaque année comparativement à 1917, et répartissant ces pourcentages sur le volume de la production manufacturière de chaque année (voir pp. 000-000 pour l'indice du volume) les quotients permettent de tirer des conclusions relatives au rendement effectif par employé à gages et par employé à salaire pour les années après 1917, comparativement à cette dernière année. Les centrales électriques ayant été éliminées lorsqu'il s'est agi de calculer l'indice du volume de production, on n'a pas tenu compte non plus du personnel des établissements dans le calcul des pourcentages de 1917 relatifs tant à l'effectif à gages qu'au nombre total du personnel, et ils ne sont par conséquent pas inclus dans les indices du rendement effectif. Ces derniers sont affectés, il va sans dire, par ces modifications apportées à la méthode de calcul de l'effectif en 1925 et de nouveau en 1931. En autant que le changement fait gonfler le nombre apparent des employés occupés en 1925 et 1930, il fait baisser proportionnellement l'indice de la production effective. Ce tableau illustre le développement de l'industrie moderne qui a pu élever les gages réels au moyen d'une production plus grande par homme, grâce à une meilleure organisation et un outillage plus perfectionné.

Les capitaux immobilisés dans les industries manufacturières, sans compter les centrales électriques, accusent un accroissement de 45·0 p.c. entre 1917 et 1932, alors que l'effectif ouvrier a diminué de 28·5 p.c. et que la consommation de force motrice per capita de l'effectif a augmenté de 3 h.p. en 1917 à 11 h.p. en 1932. Le perfectionnement de l'organisation ne peut être mesuré comme facteur. On sait toutefois que le nombre d'employés à salaire a augmenté de 35·2 p.c. depuis 1917, soit d'une façon mieux proportionnée à l'augmentation en production qu'à l'effectif à gages. Il résulte de ce développement que le volume de production per capita de l'effectif ouvrier a augmenté de 46·9 p.c. contre 34·1 p.c. pour les employés à gages, ce qui est dû à l'accroissement proportionnellement plus fort du personnel à salaire. Les indices fournissent donc une preuve irréfutable de l'accroissement du volume de production par employé. Il faut se rappeler, toutefois, qu'en 1917, alors que bon nombre d'hommes se trouvaient en Europe, l'industrie occupait une multitude d'ouvriers peu entraînés, mais l'infériorité de leur rendement se trouvait dissimulée par l'inflation des prix d'alors; il est donc très possible que la hausse soudaine des indices constatée entre 1920 et 1921 soit attribuable, en partie du moins, à l'élimination de la main-d'œuvre inférieure qui s'est faite lorsque les activités industrielles subirent un fort ralentissement.